

**CIHM  
Microfiche  
Series  
(Monographs)**

**ICMH  
Collection de  
microfiches  
(monographies)**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

**© 1994**

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

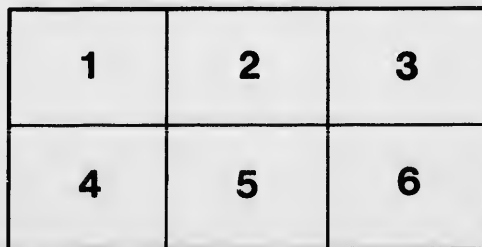
Bibliothèque nationale du Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

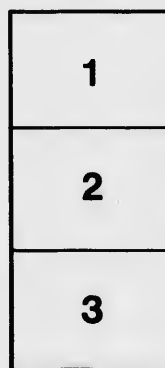
Bibliothèque nationale du Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

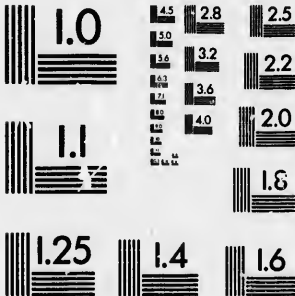
Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



# MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



**APPLIED IMAGE Inc**

1653 East Main Street  
Rochester, New York 14609 USA  
(716) 482 - 0300 - Phone  
(716) 288 - 5989 - Fax

G

91

348.25  
G 941 bd

Guibord

16 nov. 1875

Le Dr Hingston curé, dit à  
Mgr D' exhorter la population à

Salut à Marie conçue sans péché l'honneur de notre peuple.  
Réjouissons-nous beaucoup dans ce jour que le Seigneur a fait.

Sauvignon

### Lettre Pastorale de Mgr. l'Evêque de Montréal

CONCERNANT

## L'ENTERREMENT DE JOSEPH GUIBORD.

IGNACE BOURGET, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIÈGE  
APOSTOLIQUE, ÉVÊQUE DE MONTRÉAL, ETC., ETC.

*Au Clergé séculier et régulier, aux Communautés Religieuses et  
à tous les Fidèles de notre Diocèse, salut et bénédiction en  
Notre-Seigneur.*

C'est pour Nous, N. T. C. F., un devoir de vous informer comment s'est terminée la difficulté de l'enterrement du nommé Joseph Guibord, qui occupait si fortement tous les esprits et faisait craindre des troubles sérieux. Ce n'est pas, remarquez-le bien, pour vous faire connaître le fait, puisque déjà il est connu de tous, mais pour vous en faire apprécier les résultats et vous faire voir où est le triomphe qu'on en attendait.

Dans Notre Lettre du huit de septembre dernier, jour de grâce, parce qu'il est consacré à honorer la bienheureuse naissance de la glorieuse Mère de Dieu, Nous vous déclarâmes que le cimetière ne se trouverait point pollué et interdit par la sépulture de ce frère infortuné. Nous vous exhortâmes en conséquence à ne faire aucun acte de résistance, pour en interdire l'entrée à ceux qui avaient entrepris de le faire inhumer à tout prix, dans ce lieu saint.

Nous élevâmes encore la voix, le trois d'Octobre suivant, en la solennité du St. Rosaire, afin de vous prouver que le dit

67305

B. O. B.  
NOV. 1875

Joseph Guibord avait justement mérité d'être privé des honneurs de la sépulture ecclésiastique, pour les raisons qui sont exposées dans Notre Lettre, expédiée sous la date de ce jour. Nous vous avons expliqué, dans ces deux Lettres, comment Nous entendions faire respecter la loi ecclésiastique, tout en souffrant que le corps de cet homme fût déposé dans une partie du cimetière.

Maintenant, Nous avons, N. T. C. F., à vous signaler, dans la présente, les faits qui viennent de s'accomplir, pour que vous puissiez comprendre de plus en plus comment la divine Providence a tout réglé, pour que Nous arrivassions au but que Nous nous étions proposé, savoir, que la loi de l'Eglise eût son cours, tout en maintenant la paix publique et en empêchant l'effusion du sang. Car c'est là tout le triomphe que nous ambitionnions et Nous n'avons pas à vous prouver ici que c'était le plus beau. Nous voulions ménager le sang des bons pères de famille, pour qu'ils ne laissassent, par leur mort, ni veuves ni orphelins ; et Nous triomphons d'avoir pu, par votre docilité, obtenir ce succès.

Remarquons d'abord, qu'à notre demande, il s'est fait beaucoup de prières, dans les communautés et les familles, pour obtenir que cette malheureuse affaire, qui a fait tant de bruit, même dans les lieux les plus éloignés, comme dans cette ville et tout notre Canada, se terminât sans qu'on n'en vînt aux mains, au risque de soulever les passions les plus haineuses et d'allumer le feu de la discorde entre de bons citoyens, qui ont jusqu'ici vécu en paix, comme de bons frères.

Tout s'étant passé dans un calme parfait, Nous avons à bénir la divine bonté d'avoir exaucé nos vœux. Nous avons en même temps à remercier les bonnes âmes qui, tant dans les communautés religieuses que dans les familles chrétiennes, ont répondu à Notre appel, en envoyant au Ciel leurs soupirs et leurs gémissements, afin de toucher le cœur du père des miséricordes, et détourner, par ce moyen, les maux qui devaient fondre sur nos têtes.

Nous devons maintenant rappeler à vos souvenirs certains faits qui ont précédé le triste événement qui s'est passé aujourd'hui, savoir, la translation du corps du dit Joseph Guibord,

Bx  
874  
B6L413

Es

B. Q. R.  
NO 2497

du cimetière protestant, où il reposait depuis sa mort, dans le cimetière catholique de la Côte-des-Neiges.

*Le premier fait* digne de notre attention est que ce fut le respect pour le cimetière et la crainte qu'il ne fût profané par la sépulture d'un homme mort dans la disgrâce de l'Église, qui souleva un grand nombre de catholiques et les porta à s'opposer à ce que son corps entrât dans ce lieu saint. Ce fut le zèle qui produisit ce mouvement spontané ; mais il n'était pas selon la science. Toutefois, il se passa dans le calme, et la paix publique n'en fut pas troublée. Lorsque l'on considère attentivement ce qui eut lieu alors, on ne peut qu'admirer la conduite de Dieu, qui disposa toutes choses pour que chacun pût se convaincre que l'on blessait au vif le sentiment religieux du peuple ; et qu'il n'était pas disposé à souffrir que l'on portât atteinte au respect qu'il a pour les morts.

*Le second fait*, qui se révèle dans cette tentative de la sépulture de Guibord, c'est la docilité de ce peuple, à la voix de ses pasteurs. Car quoique très-excité et soulevé, à la vue de l'attentat que l'on voulait commettre contre le lieu saint, il s'apaise, dès qu'on lui a fait comprendre qu'il n'en serait pas ainsi. C'est la raison pour laquelle il est resté aujourd'hui dans un calme parfait, malgré les démonstrations publiques qui ont été faites, et qui étaient de nature à le provoquer et à l'irriter. *Bienheureux donc* ceux qui se sont montrés pacifiques dans ce jour si propre à soulever les passions, car ils verront Dieu, quand il viendra sur la terre pour récompenser ses élus. *Beati pacifici, quoniam filii Dei vocabuntur.*

*Le troisième fait*, qui caractérise ce jour malheureux, sou beaucoup de rapports, c'est l'accomplissement de la menace qui avait été faite. Car, *Nous avons vraiment déclaré, en vertu de la puissance divine que Nous exerçons, au nom du Pasteur des Pasteurs, que le lieu où a été déposé le corps de cet enfant rebelle à l'Église se trouve de fait séparé du reste du cimetière béni, pour n'être plus qu'un lieu profane.*

C'est un fait accompli avec tant de solennité, et dans des circonstances si déplorables, qu'il demeurera profondément gravé dans la mémoire des nombreux étrangers qui visiteront ce cimetière, aussi bien que dans celle des citoyens qui y



P 348. 25  
G 941 bd

— 4 —

viendront répandre journallement leurs prières. Chacun, en portant tristement ses regards sur cette tombe, qui n'est point couverte des bénédictions du ciel, parce qu'elle est séparée de la terre sainte, que l'Eglise a bénite, se livrera à des émotions plus ou moins pénibles.

“ Ci-git, s'écriera-t-il dans l'intérieur de son âme, le corps du  
“ trop fameux Joseph Guibord, qui mourut dans la rébellion  
“ au Père commun de l'Eglise et sous l'anathème de l'Eglise ;  
“ qui ne put franchir les portes de ce lieu sacré que parce qu'il  
“ était escorté par une troupe de gens armés, comme pour un  
“ combat contre les ennemis de la patrie ; qui, sans le bon  
“ esprit de ses concitoyens, aurait fait couler beaucoup de  
“ sang ; qui a été conduit à ce sépulcre, non pas sous la pro-  
“ tection de la croix, mais sous celle des bayonnettes des  
“ militaires ; qui a été déposé dans cette fosse, à deux pieds  
“ en terre, non pas au chant onctueux des prières que l'Eglise  
“ a coutume de faire pour ses enfants, quand ils meurent dans  
“ la paix du Seigneur, mais au milieu des malédictions qui se  
“ comprimaient dans la poitrine des assistants ; pour lequel le  
“ prêtre, forcé d'être présent, n'a pu faire aucune cérémonie  
“ religieuse, n'a pu former aucun vœu pour le repos de son  
“ âme, n'a pu dire un seul *Requiescat in pace* ; n'a pu enfin jeter  
“ une seule goutte d'eau sainte dont la vertu est de modérer et  
“ d'éteindre les flammes du feu terrible qui purifie les âmes  
“ dans l'autre vie.”

Il sortira jour et nuit de cette tombe qui renferme les restes d'un homme égaré qui persévéra jusqu'à la mort dans sa révolte contre l'Eglise, une voix lugubre et lamentable qui criera bien haut :

“ O vous tous qui passez, dans ce champ de la mort, arrê-  
“ tez-vous un moment près de cette tombe, et réfléchissez  
“ sérieusement sur mon malheureux sort. Que mon exemple  
“ vous apprenne que l'on ne se moque pas impunément de  
“ Dieu et de son Eglise. Hélas ! plus l'on a fait d'éclat autour  
“ de mes os secs et arides, et plus on a attaché à mon nom  
“ une note d'infamie et de déshonneur. Que n'ai-je été caché  
“ dans un lieu obscur et dans une terre d'oubli ! Je serais  
“ aujourd'hui comme si je ne fusse pas né. Ma mémoire ne

“ serait pas une malédiction d'âge en âge, comme elle doit  
“ l'être, et mon nom serait en oubli, au lieu d'être dans toutes  
“ les bouches, pour être maudit de génération en génération.  
“ Hélas ! on a prétendu me faire un triomphe ; et l'on n'a  
“ réussi qu'à perpétuer ma honte et mon déshonneur.”

Quoiqu'il en soit, N. T. C. F. c'était pour Nous un devoir pénible mais rigoureux de vous faire entendre Notre voix pastorale, dans cette triste circonstance. Car il Nous fallait protester en faveur des droits imprescriptibles de l'Eglise, et réclamer contre des irrégularités, qui ont profondément blessé un clergé qui s'est constamment montré loyal envers le gouvernement, et dévoué à la patrie, et outragé des sujets fidèles à qui la Religion fait un devoir impérieux d'obéir à ceux qui gouvernent l'Etat en administrant la justice.

Nous devons vous déclarer aussi solennellement que possible, nonobstant tout ce qui a pu se faire de contraire, que le cimetière est demeuré une terre sainte et continue à être digne de tout respect. Comme c'est l'Eglise qui l'a béni et sanctifié, c'était aussi à elle à empêcher qu'il ne fût profané. C'est ce qu'elle a fait, en invitant ses enfants à n'apporter aucune résistance à l'entrée du convoi funèbre qui s'est faite aujourd'hui dans ce lieu saint, afin qu'il ne fût pas profané par l'effusion du sang, et en exécrant en même temps le terrain dont on s'est emparé malgré elle, pour y inhumer un de ses enfants qui, de son vivant, la déshonorait par sa révolte et son mépris injurieux.

Toutefois, ces faits que Nous venons de signaler à votre sérieuse attention, n'ont pu, N. T. C. F. s'accomplir, sans faire de graves injures à N. S. P. le Pape dont on a méprisé le vénérable Décret ; à vos Pasteurs dont on a foulé aux pieds l'autorité ; au cimetière dont on s'est emparé à main armée comme d'une forteresse de guerre ; à des frères dont on a injustement froissé le sentiment religieux et dont on aurait cruellement répandu le sang, sans une protection visible de la divine Providence.

A cette fin, voici les recommandations que Nous croyons devoir faire à chacun de vous, pour que l'honneur dû au cimetière soit réparé, autant que possible, par la population catholique.

Ainsi, tous tant que vous êtes, N. T. C. F. soyez de plus en plus pénétrés d'un respect religieux pour votre cimetière ; et n'y entrez qu'avec crainte et tremblement. N'en faites pas un lieu de promenade ou de récréation, mais allez-y en pèlerinage aussi souvent que vous le pourrez. En le parcourant, considérez-le comme la paroisse et la ville des morts.

Là, faites-y bien attention, dorment du sommeil de la mort tous ceux et celles qui ont, depuis plus de deux cents ans, habité notre ville. Arrêtez-vous sur ces milliers et centaines de milliers de tombes qui ne renferment plus guères que des ossements décharnés et des cendres inanimées. Ecoutez les voix éloquentes qui se font entendre, du fond de ces sombres demeures. C'est aujourd'hui notre tour, vous disent-elles, du ton le plus saisissant ; ce sera demain le vôtre. Vivez tous les jours, comme si tous les jours vous deviez mourir, et n'attendez pas au moment de la mort, pour vous préparer à bien mourir. Que votre vie se passe dans l'accomplissement fidèle de tous les commandements du Seigneur. Ah ! prenez-garde que votre Mère, la Sainte Eglise, ne soit forcée, à cause de vos criminelles négligences, de vous refuser l'entrée dans cette terre bénite, pour y recevoir les honneurs de la sépulture ecclésiastique.

Ce sera, N. T. C. F., par ces pieuses pratiques que vous pourrez honorer d'un culte particulier, votre cimetière. Pour vous y encourager, l'Eglise fait, dans ce lieu saint, de touchantes prières, plante des croix, érige des monuments qui nous aident à nous rappeler nos fins dernières, pour nous prémunir contre les péchés et les scandales qui règnent dans le monde.

C'est à cette fin que Nous nous proposons, chaque fois que l'on Nous en fera la demande, d'ériger dans les Cimetières le *Chemin de la Croix*. C'est ce qui se pratique à Rome ; et c'est aussi ce que Nous voudrions pouvoir établir dans tous les Cimetières de ce diocèse, surtout depuis que Nous nous apercevons que l'on voudrait en faire un lieu ordinaire et profane.

Car vous n'en doutez pas, N. T. F. C., cette Voix sacrée de la Croix attire aux Cimetières, dans la belle saison, une foule de bons chrétiens qui prient, pleurent, gémissent et méditent leurs fins dernières, pour ne plus pécher.

Oh ! N. T. C. F. que de vives émotions et que de sentiments tendres l'on éprouve, en faisant le *Chemin de la Croix* dans un Cimetière, en pensant que le Sang du Sauveur coule par torrents dans les brasiers ardents du purgatoire, pour laver les âmes qui y sont purifiées dans le feu ! Que de trésors inépuisables de grâces et de bénédictions l'on procure aux saintes âmes du Purgatoire, en gagnant les indulgences attachées à ce pieux exercice ! Que d'âmes l'on envoie au Ciel en parcourant les stations qui mènent au Calvaire ! Que l'on s'en retourne content chez soi, quand on a vaqué, avec piété, à cet admirable exercice !

*La voie de la Croix* est donc un excellent moyen d'attacher une paroisse à son cimetière. Or, que ne fait-elle pas pour l'amour de ce lieu sacré qui lui rappelle sans cesse tant et de si précieux souvenirs ! Elle l'entretient et l'orne autant qu'il lui est possible, afin d'y trouver toujours de quoi alimenter sa piété.

C'est ce que l'on remarque encore à Rome, où l'usage est d'entretenir des lampes allumées à chaque tombe. Nous en fûmes frappé en visitant un soir le Cimetière de St. Laurent hors des murs. Car ne connaissant pas quel était ce lieu, Nous le primes pour un des beaux quartiers de la ville sainte, tant il brillait de l'éclat des milliers de lampes qui y brûlaient. Oh ! qu'il fut pour Nous ravissant et saisissant le spectacle de ce magnifique cimetière ! L'occasion de vous faire part de Nos émotions, à ce bienheureux moment, se présente trop naturellement pour que Nous n'en profitons pas.

Nous ne saurions terminer cette Lettre sans former des vœux ardents pour que, à l'exemple de la ville sainte, vous ayez du zèle pour vos cimetières, afin qu'ils soient une preuve visible, et éclatante de votre dévotion pour les morts. Puisse cette salutaire dévotion se perpétuer, dans notre heureux pays, jusqu'à la dernière génération ! Car avec elle se perpétueront la foi, la piété, les mœurs patriarcales et la religion toute entière.

Veuillez bien remarquer, N. T. C. F. que c'est sous la protection de la Vierge Immaculée que Nous vous écrivons la présente ; et que ce fut en la fête de sa bienheureuse naissance

et à la solennité du Rosaire, qui est pour l'Eglise une source intarissable de grâces, que Nous, signalâmes à votre attention la sérieuse question qui nous a tous si fortement préoccupés. La raison en est toute simple. C'est parce que, pour passer à travers toutes les difficultés qui nous assiègent, Nous sentons le pressant besoin de Nous tenir aux pieds sacrés de la Bienheureuse Vierge qui, dans son Immaculée Conception, a écrasé la tête venimeuse de l'ancien serpent. Ce sera pour la même raison que cette Lettre, qui devra, ce Nous semble, mettre fin à cette grave difficulté, sera lue en la fête de la *Présentation* de ce auguste enfant.

O sainte Marie, portez votre puissant secours à vos infortunés enfants. Aidez ceux qui sont pusillanimes et inconstants. Réchauffez ceux qui sont faibles et languissants. Priez pour le peuple qui met en vous toute sa confiance. Intervenez en faveur du Clergé qui travaille à vous faire connaître, aimer et servir. Intercédez pour toutes les communautés religieuses et pour toutes les femmes pieuses qui vous sont consacrées. Que tous ceux qui vous honorent et vous prient, ressentent les merveilleux effets de votre puissant secours.

Sera la présente Lettre Pastorale publiée au prône de toutes les Eglises où se fait l'Office public, et au Chapitre de toutes les communautés religieuses, le premier Dimanche après sa réception.

Donné à Montréal, le seizième jour du mois de Novembre, mil huit cent soixante-quinze, sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre Secrétaire.

IG. Ev. de Montréal.

JOS. OCT. PARÉ, Chan. Secrétaire.

LIBRARY  
MONTREAL

orce  
ion  
és.  
ser  
ons  
en-  
sé  
me  
fin  
*on*

u-  
s.  
le  
en  
et  
et  
ie  
r-

s  
s  
a

,  
e

